

## La BCE explique sa politique de « forward guidance »

La Banque centrale européenne (BCE) a consacré un article de son bulletin mensuel d'avril 2014 à sa politique de « forward guidance », c'est-à-dire de communication sur l'orientation future de sa politique monétaire. Cette « forward guidance » a été introduite à l'occasion de la réunion du Conseil des gouverneurs du 4 juillet 2013, le Président de la BCE avait en effet annoncé qu'il « prévoyait que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteraient à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée » en précisant que cette anticipation était « fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire ». La BCE a maintenu cette « forward guidance » depuis lors : le Conseil des gouverneurs l'a « réitérée fermement » en janvier puis en février 2014 et en a renforcé la formulation en mars, avril et mai 2014. L'article publié par la BCE examine les raisons qui ont conduit les banques centrales à fournir des indications sur l'orientation future des politiques monétaires, puis analyse plus particulièrement la « forward guidance » de la BCE, ses modalités et son efficacité. Il conclut qu'elle a « considérablement amélioré le contrôle sur les taux du marché monétaire, contribuant ainsi à une stabilisation des conditions sur ce marché et à un ancrage plus ferme des anticipations relatives aux taux directeurs. Par conséquent, la « forward guidance » a apporté un soutien précieux à la BCE dans la poursuite de son mandat qui consiste à maintenir la stabilité des prix à moyen terme dans la zone euro ». À noter que la Banque des règlements Internationaux (BRI) a également consacré un article à la « forward guidance » dans son bulletin trimestriel de mars 2014. Cet article (disponible uniquement en anglais) complète utilement celui de la BCE dans la mesure où il fait une analyse comparative des politiques des grandes banques centrales qui ont opté pour la « forward guidance » (Réserve fédérale américaine, Banque du Japon, Banque d'Angleterre et BCE).

Le bulletin d'avril de la BCE : [https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/bulletin-BCE-avril-2014.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/bulletin-BCE-avril-2014.pdf), pages 69 à 77

Bulletin trimestriel de mars de la BRI : [https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r\\_qt1403f.htm](https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt1403f.htm)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 8 mai 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les informations récentes continuent de conforter notre anticipation d'une période prolongée de faible inflation, suivie d'une remontée seulement graduelle des taux de l'inflation mesurée par l'IPCH. Les signaux provenant de l'analyse monétaire confirment le diagnostic de tensions sous-jacentes modérées à moyen terme sur les prix dans la zone euro. Les anticipations d'inflation à moyen et long terme pour la zone euro restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Dans la période à venir, nous suivrons très attentivement les évolutions économiques et les marchés monétaires. Nous conserverons l'orientation très accommodante de la politique monétaire et agirons rapidement, si nécessaire, à travers un nouvel assouplissement monétaire. Nous réitérons fermement que nous continuons de prévoir le maintien des taux d'intérêt directeurs de la BCE à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. [...] Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat afin de faire face efficacement aux risques d'une période trop longue de faible inflation. De nouvelles informations et analyses concernant les perspectives d'inflation et l'accès du secteur privé aux prêts bancaires seront disponibles début juin. »

#### 2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières (CVS) s'est établi à 11,8 % en mars 2014, stable depuis décembre 2013, mais en recul par rapport au taux de 12,0 % enregistré en mars 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,5 % en mars 2014, stable par rapport à février 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,9 % observé en mars 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en mars 2014, 25,7 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,9 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 66 000 dans l'UE28 et de 22 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2013, le chômage a baissé de 929 000 personnes dans l'UE28 et de 316 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,7 % en janvier 2014) et en Espagne (25,3 %).

### Actualités législatives

#### Publications au Journal Officiel

Arrêté du 16 avril 2014 fixant la liste des pièces justificatives pour l'exercice du droit au compte auprès de la Banque de France.

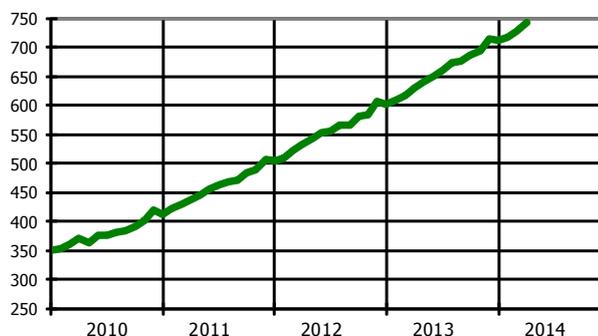
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028905503>

# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

En avril 2014, les émissions nettes de billets ont augmenté de 14,9 millions d'euros, après +9,3 millions d'euros le mois précédent pour s'établir à 742,8 millions d'euros. Cette hausse est plus prononcée en nombre avec une augmentation de 2,2 % des émissions nettes (contre +1,0 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit donc à 13,3 millions à fin avril 2014 dont 74,0 % sont constitués par la coupure de 50 € (qui représente 66,2 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La croissance de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est donc dépréciée de 10 centimes s'établissant à 55,2 € au 30 avril 2014.

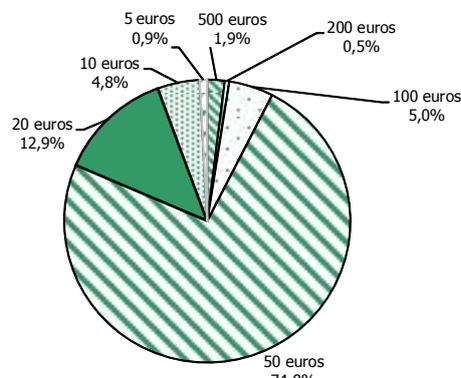
## Emissions nettes cumulées de billets au 30 avril 2014

En millions d'euros



Source : IEDOM

## Répartition des billets en nombre au 30 avril 2014



Source : IEDOM

# BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

## Hausse des prix en mars

Après avoir légèrement baissé en février (-0,6 %), l'Indice des prix à la consommation (IPC) enregistre une hausse de 0,4 % en mars, expliquée par l'augmentation des prix de l'ensemble des catégories de produits : les produits alimentaires (+0,9 %), les services (+0,4 %), l'énergie (+0,2 %) et les produits manufacturés (+0,1 %).

Sur un an, l'IPC augmente de 1,2 %, porté par la hausse des prix des services (+3,1 %) et des produits alimentaires (+2,3 %). En revanche, les prix des produits manufacturés et de l'énergie sont en recul de, respectivement, 1,3 % et 2,1 %.

## Mouvements sociaux au port de Longoni, dans le premier degré et dans les lycées

Le mardi 22 avril, les salariés de Mayotte Channel Gateway, société concessionnaire de la Délégation de service publique (DSP) pour l'exploitation du port de Longoni, ont débuté une grève illimitée. L'objet du mécontentement est la modification du contrat initial entre l'entreprise et le Conseil général avec le changement du code Activité principale exercée (APE), d'« entreprise gestionnaire et d'exploitation » à « maintenance », qui pourrait conduire à la non application des dispositions concernant Mayotte de la Convention collective nationale unifiée (CCNU) initialement prévue dans la DSP. Au cours des négociations entre les organisations syndicales et la direction et après trois jours de grève, un protocole d'accord de fin de conflit a été signé. Les salariés ont obtenu l'adoption des articles applicables à Mayotte de la CCNU, la conservation des avantages acquis antérieurement avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), ancien concessionnaire, le transfert de personnel correspondant aux articles de la DSP ainsi que le changement de code APE qui est revenu à celui d'« entreprise gestionnaire et d'exploitation ».

Au cours du mois d'avril, les enseignants du premier degré ont, par ailleurs fait connaître leur mécontentement à propos des mesures appliquées en matière de congés, de remplacement et d'intégration des instituteurs. Placés dans une phase de transition au cours de laquelle la réglementation qui encadre la gestion des personnels enseignants doit évoluer à Mayotte pour se conformer au régime commun, les instituteurs et leur représentation demandent le maintien, au moins à titre transitoire, des mesures les plus avantageuses (congé administratif par exemple). Le 30 avril, l'organisation syndicale a lancé un appel à la grève illimitée à partir du 19 mai prochain.

Enfin, le 10 avril, les élèves du lycée de Kawéni ont manifesté devant la Préfecture et ont demandé la mise en place de mesures pour lutter contre l'insécurité à l'intérieur et à l'extérieur de leur établissement. En réponse, l'État a évoqué deux pistes : la présence accrue de la Police nationale jusqu'aux prochaines vacances scolaires et la mise en place d'un travail collectif avec les acteurs de la sécurité, notamment dans le cadre du Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), qui réunissent les services de l'État, le Conseil général, la mairie, la police nationale, la gendarmerie, le procureur et les associations.

## Augmentation des prévisions d'embauche en 2014

Selon l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO), réalisée par Pôle emploi en fin d'année 2013 auprès de 1 000 établissements (dont un tiers ont répondu), 50,0 % des employeurs ont l'intention d'effectuer 1 670 recrutements en 2014 (contre 1 035 en 2012, soit +61,3 %). Mais, 31,0 % de ces projets sont jugés difficiles à réaliser (contre 27,0 % en 2013). Environ 83,0 % des intentions de recrutement concernent les services aux particuliers (hôpital, action sociale, activités associatives) et aux entreprises (nettoyage, architecture, transports), et la construction. Enfin, 65,0 % des projets de recrutement déclarés émanent d'établissements sans salarié.

## Indice des prix à la consommation (En glissement annuel)



Base 100 : année 2006  
Source : INSEE

## Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens entre l'ARS et le CHM

Le 25 avril, l'Agence régionale de santé (ARS) et le Centre hospitalier de Mayotte (CHM) ont signé le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui décline, au niveau du CHM, les axes du projet régional de santé et, notamment, du schéma d'organisation des soins pour une durée de 5 ans (2013-2017). Cinq orientations stratégiques principales concernant le positionnement de l'établissement dans l'offre territoriale de soins ont été définies : améliorer la connaissance à travers un meilleur recueil de l'activité hospitalière ; développer l'accessibilité et faciliter l'accès aux soins (élargir l'offre hospitalière dans les spécialités non ou sous représentées telles que la psychiatrie, la neurologie, la dermatologie...) ; améliorer l'accès aux soins de premiers recours ; améliorer la qualité et la sécurité des soins, notamment avec la sécurisation de la prise en charge de l'Accident vasculaire cérébral (AVC) par thrombolyse ; et, consolider le partenariat avec le Centre hospitalier de La Réunion en suivant les objectifs de la convention signée en novembre 2013.

## Rencontre entre le vice-rectorat et les maires nouvellement élus

Le 17 avril, au lendemain des élections municipales, le vice-rectorat a rencontré les nouveaux maires pour présenter ses préoccupations concernant l'éducation à Mayotte. Parmi les sujets abordés figurent le niveau moyen des élèves mahorais très inférieur à la moyenne métropolitaine, le manque de professeurs, les rotations scolaires et le développement de la scolarisation en classes maternelles. Le vice-recteur a préconisé la fixation de deux ou trois priorités absolues dont la mise en place d'une nouvelle gouvernance pour la construction des établissements scolaires et la fin des rotations scolaires.

## Nouvelle desserte d'Ewa Air à destination du Mozambique

Avec le lancement d'une nouvelle ligne à destination de Pemba, la compagnie aérienne Ewa Air achève son plan de desserte débuté fin 2013. À présent, au départ de l'aéroport de Dzaoudzi sont desservis Anjouan et Moroni (Comores), Dar Es Salaam (Tanzanie), Majunga et Nosy Be (Madagascar) et Pemba (Mozambique). Après un mois de mars dynamique (+37,6 %), le nombre de passagers à l'arrivée et au départ de l'aéroport de Dzaoudzi a enregistré une baisse de 7,6 % pour s'établir à 19 610 à fin avril. En revanche, le nombre de vols totaux (arrivées et départs) est en hausse de 14,5 % (après +30,2 % en mars) et s'établit à 459.

## Atlas des risques naturels et des vulnérabilités territoriales de Mayotte

Le 30 avril a eu lieu la restitution publique de l'atlas des risques naturels et des vulnérabilités territoriales de Mayotte au cinéma Alpa Joe. Cet outil recense les phénomènes naturels passés (cyclones Kamisy en 1984 et Hellen en 2014) et à venir (potentiels tsunamis, etc.), ainsi que les zones exposées de l'île. L'Atlas, le premier au niveau national, a été établi grâce à un partenariat, engagé depuis 2010, entre le Conseil général et l'université Paul-Valéry Montpellier 3 et financé à hauteur de 108 000 euros (dont 95 000 euros par le Conseil général).

## Publication de l'Observatoire des tarifs bancaires au 1<sup>er</sup> avril 2014

# PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	mars-14	118,0	0,4%	1,2%	
<b>Chômage</b> (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	janv.-14	7 289	11,6%	-25,3%	
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-13	38 468	39,4%	42,9%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-13	376 899	11,4%	19,7%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-13	288	73,8%	7,2%
		cumulées	déc.-13	6 097	5,0%	-16,5%
	Taux de couverture	mensuel	déc.-13	0,75%	0,15 pt	-0,25 pt
		cumulé	déc.-13	1,62%	-0,10 pt	-0,70 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels	avr.-14	459	14,5%	40,4%
		cumulés	avr.-14	1 647	-	1,2%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	avr.-14	19 610	-7,6%	4,6%
		cumulés	avr.-14	81 347	-	1,0%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels	avr.-14	20,5	-24,5%	-26,2%
	(départs)	cumulés	avr.-14	97,4	-	-3,7%
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(2)</sup> (en tonnes)	mensuelles	déc.-13	10 034	138,8%	93,0%
		cumulées	déc.-13	86 214	-	-0,3%
<b>Electricité</b> (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		mars-14	39 974	0,2%	1,3%
	Consommation <sup>(3)</sup> (en Mwh)	cumulée	déc.-13	68 182	-	1,0%
<b>Hydrocarbures</b> (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	mars-14	10 164	11,7%	1,0%
		cumulée	mars-14	29 699	-	0,5%
<b>Automobile</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	déc.-13	218,0	26,0%	32,9%
		cumulées	déc.-13	2 365	-	6,7%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	déc.-13	712	16,3%	27,4%
		cumulées	déc.-13	8 825	-	5,9%
<b>Poissons d'élevage</b> (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	déc.-13	0,0	-	-100,0%
		cumulées	déc.-13	62,8	-	-6,9%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-13	0,0	-	-100,0%
		cumulées	déc.-13	484,1	-	-1,7%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE 2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

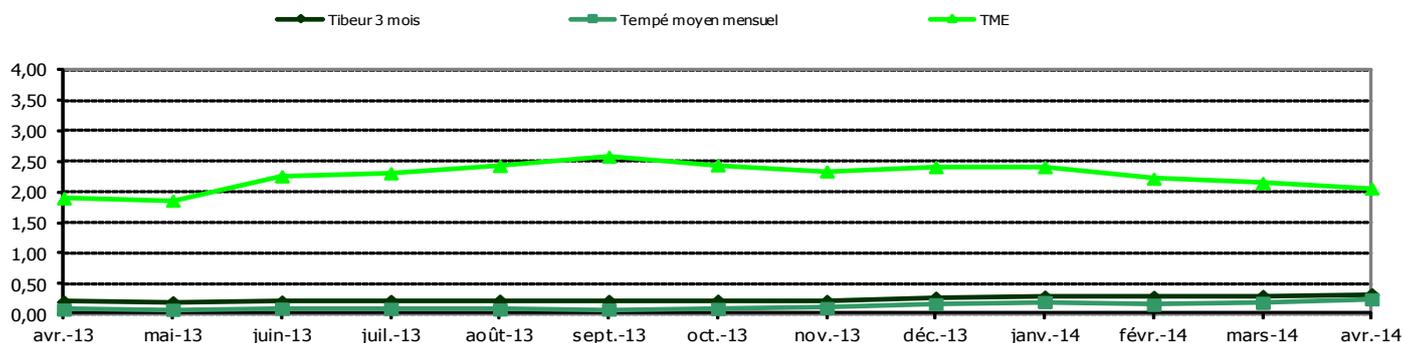
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (avril 2014)			
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,2051%	0,1601%	0,1907%	0,2488%	0,2530%	0,3300%	0,4300%	0,6040%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
2,41%	2,22%	2,15%	2,06%	2,61%	2,42%	2,35%	2,26%

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> avril 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,19%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,91%
Prêts à taux variable	4,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,92%
Prêts-relais	5,39%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,79%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,31%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,09%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,21%	Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

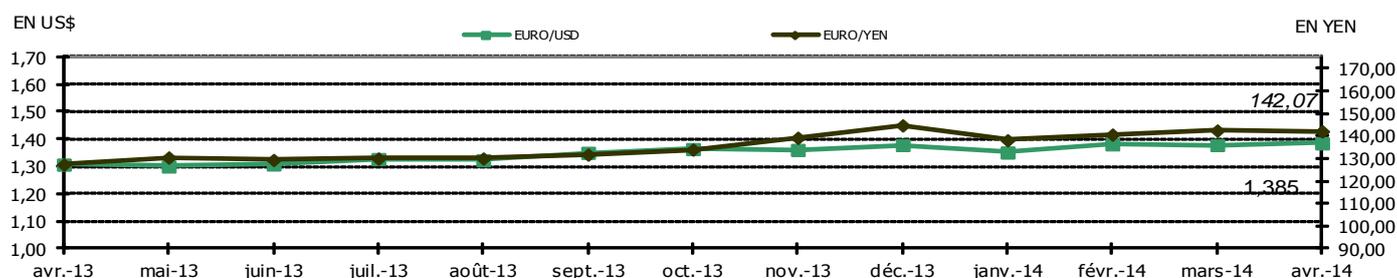
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3850	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,6293	EURO/SRD (Surinam)	4,5761
EURO/JPY (Japon)	142,0700	EURO/BWP (Botswana)	12,1321	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4822
EURO/CAD (Canada)	1,5191	EURO/SCR (Seychelles)	16,4856	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,988
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8230	EURO/MUR (Maurice)	41,6423	EURO/BBB (La Barbade)	2,7734
EURO/SGD (Singapour)	1,7407	EURO/BRL (Brésil)	3,1248	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,924
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7379	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,7252	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3256,4489	EURO/XCD (Dominique)	3,744	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - IEDOM - BP 500 - 97600 Mamoudzou

Achévé d'imprimer le 20 mai 2014 - Dépôt légal : 20 mai 2014 - ISSN 1240 - 280X